

## Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 Septembre 2020 à DEAUVILLE

### **Seine Maritime : 45 clubs présents ou représentés sur un total de 89**

SPO ROUEN, S SOTTEVILLAIS CC, CP YVETOT, CP QUEVILLAIS, CS AUFFAY, RC CAUDEBEC, DIEPPE UNIVERSITAIRE CLUB, CP PAVILLY, RAQUETTE NEUFCHATELOISE, CHEVRON CHEMICAL SPORT, COR SANDOUVILLE, ALCL GRAND QUEVILLY TT, ES ARQUES, ASC BONSECOURS, TS BOLBEC, MONT SAINT AIGNAN TT, ASL BERNEVAL, ENTENTE ST PIERRAISE, CP BUCHY, ASC FRENEUSE, ASC TURRETOT, AA COURONNE, BLAINVILLE CREVON, PPC ST LAURENT EN CAUX, US FECAMP, FJ LA REMUEE, MONTIVILLIERS TENNIS DE TABLE, ELAN BOESIEN MTT, US C BOIS GUILLAUME, FJ FAUVILLE EN CAUX, ES FRANQUEVILLE ST PIERRE, PLATEAU HAVRAIS TT, TT ST JOUIN DE BRUNEVAL, AS ORIVAL, RC PORT DU HAVRE, CP GRANDCAMP, ATT LE HAVRE TT, EXXONMOBIL GRAVENCHON, BULLY TT, RF HEUQUEVILLE, CANTELEU MAROMME TT, COF DUNOISE, TT CAILLY, JP VALLIQUERVILLE, CORPO NORMANDIE.

### **EURE : 21 clubs présents ou représentés sur un total de 54**

TT BRIONNE, EVREUX EC, CS ANDELYS, SAINT MARCEL TT SMTT, SC BERNAY TT, SPN VERNON, CROTH TENNIS DE TABLE, E GISORS TT, AP PACY MENILLES, AS BOSC ROGER EN ROUMOIS, ST PHILBERT ATHLETIC CLUB, GROSSEOEUVRE SPORTS, VALLEE D AVRE TT, ROUGEMONTIERS SL, US GRAVIGNY TT, GAILLON AUBEVOYE, DOUVILLE SUR ANDELLE, ST PIERRE LA GARENNE, GUICHAINVILLE TT, FDJ FOURGES, AS HONGUEMARE LE LANDIN.

### **CALVADOS : 24 clubs présents ou représentés sur un total de 49**

AG CAENNAISE, AG DEAUVILLE, AS CABOURG, SLSN CONDE SUR NOIREAU, BAYEUX TT, ASPTT CAEN, VIROISE USM, LISIEUX ASSTT, TROARN TT, TT FRENOUVILLAIS, CTT HONFLEURIS, ES FALAISE, BRETTEVILLE SUR LAIZE, ASL LOUVIGNY, US VILLERS BOCAGE, FLEURY SUR ORNE, AS CORMELLES TT, CAEN TTC, ATT MOYSAUSAIN, LE MESNIL MAUGER LPT, COURTONNE LA MEURDRAC, BRETTEVILLE L ORG/ROTS ASSTT, NACRE TT, USO MONDEVILLE.

### **MANCHE : 24 clubs présents ou représentés sur un total de 48**

PL SAINT LO, CHERBOURG US, UC BRICQUEBEC, JA COUTANCES TT, OC AGNEAUX, TT ISIGNY/ST PELLERIN, ISIGNY/MONTIGNY EP, CARANTILLAISE JS, HAYLANDE ES, SAINT JAMES TT, CL CARENTANAIS, DOMVILLE USM, TORIGNAISE ESTT, STE SUZANNE ESP, TEILLEULAIS TT, ST PIOSIENNE A, ST HILAIRE PARIGNY, SAINT PAIR BRICQUEVILLE, ES CAROLLES JULLOUVILLE, MORTAINAISE ETT, GOUVILLE COUTAINVILLE, ASS URVILLE NACQUEVILLE, SIOUVILLE HAGUE ATTL, LA FEILLIE CREANCES TT.

### **ORNE : 13 clubs présents ou représentés sur un total de 40**

BAYARD ARGENTAN, TT FLERIEN, ETOILE ALENÇON, TINCHEBRAY PSJ, CTT ATHIS, DURCET AVENIR, ALENCON ALC, AVENIR DE CHANDAI TT, SAINT GERMAIN DU CORBEIS TT, AS SAINT PIERRE DU REGARD, ES LOUGE SAINT BRICE, USTT MORTAGNAISE, AUBE CRULAI L'AIGLE TT.

L'Assemblée Générale est déclarée ouverte à 15h00 par **Guy DUSSEAUX**, Président de la ligue.

- Il remercie **Guillaume CAPARD**, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire de Deauville, représentant **Monsieur Philippe AUGIER** Maire de Deauville, qui nous reçoit dans la salle spécifique de Tennis de Table du POM'S en présence de :

- **Monsieur Philippe BEHUET**, Maire adjoint Chargé des Sports,
- **Monsieur Serge TOUGARD**, Conseiller Régional - représentant **Monsieur Hervé MORIN**, Président de la Région Normandie,
- **Monsieur Gaëtan GOUBERT**, Secrétaire Général de la Ligue,
- **Monsieur Bernard DRUDI**, Secrétaire Général Adjoint de la Ligue,

- Madame **Sylvie AVIT RELET**, Trésorière Générale de la Ligue,
- Monsieur **Guy LETROT**, Trésorier Adjoint de la Ligue,
- Monsieur **Pascal BERTHELIN**, Conseiller Technique Sportif de la Ligue,

Il salue également la présence de :

- Monsieur **Jean ROUSSEL**, Président régional des médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'engagement associatif,
- Messieurs **Michel AUDE** et **Bernard FREBET**- Présidents d'honneur des Ligue de Haute et Basse Normandie,
- Monsieur **Christian LEGEARD** - Président du Comité Régional du Sport en Milieu Rural,
- Monsieur **Philippe LECAUDE**, Expert-comptable et Commissaire aux comptes,
- Monsieur **Sébastien COUCHOURON**, Commissaire Vérificateur aux comptes,
- Monsieur **Philippe ANTOINE**, Président du CD14,
- Madame **Evelyne HORNAERT**, Présidente du CD27,
- Monsieur **Christian MONCHOIS**, Président du CD50,
- Monsieur **Jérémy PREVOST**, Président du CD61,
- Monsieur **Patrick LEVEE**, Président du CD76,

Ils ne sont pas élus au sein du Conseil de Ligue, mais ils assument un travail considérable pour le bon fonctionnement de la ligue :

- Messieurs **Daniel CHRETIEN**, **Luc PARIS**, **Jean Paul CORVEE**, **Jean FORGET** et **Pascal RELET**.

Nos salariées Administratives :

- Mesdames **Sylvie DEPARCY**, **Philomène MICAUT**, **Andréa LAMOT**.

Nos techniciens :

- Messieurs **John BLANCHARD**, **Jérôme FRANJUS**, **Jérôme LEROI**.

Il excuse les absences de :

- Madame **Sylvie MOUYON PORTE** - Directrice Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.
- Monsieur **Christian PALIERNE** - Président de la Fédération Française de Tennis de Table.
- Monsieur **Bernard BOUSIGUE** - Directeur Technique National de la FFTT
- Messieurs **Marc VERON**, **Alain POILVE**, - Présidents d'honneur des Ligue de Haute et Basse Normandie,
- Madame **Barbara PERNEL** - Chargée d'affaires des grandes associations au CA Normandie Seine et Monsieur **Matthieu LAGNEL**, Responsable communication au CA Normandie Seine, notre partenaire,
- Monsieur **Christophe MAXIME**, l'un nos Commissaires Vérificateurs aux comptes,
- Monsieur **Aurélien WACK**, notre partenaire de la société WACK Sport
- Monsieur **Marc DEPARCY** - membre du Conseil de Ligue,
- Monsieur **Stéphane LERIVEREND**, Responsable du Pôle de Caen,
- Monsieur **Thierry MERCIER**,
- Monsieur **Bruno LABOULAIS**, notre Webmaster.

Avant d'aborder l'ordre du jour, **Guy DUSSEAUX** fait observer une minute de silence en mémoire des amis du tennis de table qui nous ont quittés au cours de cette saison.

## 1- Adoption du P.V. de l'AG du 29 juin 2019 à Houlgate

Ce PV est adopté à l'unanimité.

## 2- Allocution de Guy DUSSEAUX

Monsieur le Maire de DEAUVILLE (ici représenté par son 1<sup>er</sup> Adjoint G. CAPARD)  
Monsieur l'adjoint chargé des sports  
Monsieur le Conseiller Régional représentant M. Hervé MORIN - Président de la Région Normandie  
Mesdames et Messieurs les Présidents et Délégués des associations  
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil de Ligue  
Monsieur le Conseiller Technique Régional,  
Chers amis pongistes,

La ville de DEAUVILLE nous accueille cet après-midi pour la tenue de notre assemblée générale électorale, comme il y a maintenant 4 ans.

Je remercie vivement Monsieur Philippe AUGIER - Maire de DEAUVILLE ainsi que leurs collaborateurs et collaboratrices pour tous les préparatifs nécessaires à la bonne tenue de notre A.G dans un contexte sanitaire bien particulier.

Je voudrais tout d'abord vous exprimer mon plaisir de vous retrouver, comme tous les ans, pour cette assemblée générale qui est naturellement l'occasion de dresser un état des lieux du tennis de table normand.

La crise sanitaire - comment peut-on faire pour ne pas en parler - a bouleversé notre quotidien de citoyen, mais aussi notre pratique du tennis de table. Dans ces circonstances tout à fait exceptionnelles, il nous a fallu nous adapter. La priorité c'était tout d'abord la santé de tous.

Nous avons donc suivi les directives de la F.F.T.T et les consignes évolutives de l'Etat. Dès lors, l'annulation de la 2<sup>ème</sup> phase des compétitions a été prise en toute logique sanitaire.

Et maintenant me direz-vous ?

La reprise s'annonce très difficile et incertaine. Elle sera soumise à l'évolution de la situation sanitaire, aux décisions de l'Etat, aux arrêtés préfectoraux et municipaux. Il est bien trop tôt pour être certain que nos championnats régionaux pourront se dérouler sans obstacle.

Je suis bien entendu inquiet pour l'économie de nos clubs (quelles que soient leurs dimensions) si leur salle est malencontreusement fermée et s'ils ne peuvent plus proposer leurs habituels services à leurs adhérents.

Dans ce contexte, la F.F.T.T a fait des propositions pour aider les clubs :

- Gel des tarifs fédéraux pour la saison 20/21 hormis les mutations et indemnités de formation (la Ligue en a fait de même)
- Le remboursement de la moitié des engagements des championnats par équipe de la saison 2019/2020 (la Ligue en a fait de même)
- Une aide forfaitaire de 75 euros à tous les clubs qui seront affiliés à la F.F.T.T avant le 31.12.2020.

Au-delà de ces mesures, le Conseil de Ligue a décidé la mise en place d'un fonds solidaire de 25.000 euros. Il reviendra au prochain Conseil de Ligue de déterminer les critères et modalités d'attribution. Nos trésoriers sont d'ailleurs à votre écoute pour examiner toute situation exigeant un soutien particulier.

La solidarité doit se poursuivre en impliquant notamment nos élus départementaux dans les décisions d'aide aux clubs en difficulté, car ce sont eux qui les connaissent le mieux.

« Au ping je me protège et je protège les autres »

Ce doit être notre leitmotiv face à la pandémie du COVID 19.

Le principe de précaution : « prévenir plutôt que guérir » devra être appliqué dans la plus grande majorité des cas.

Notre commission sportive va devoir faire preuve de beaucoup de souplesse devant les très probables difficultés : non ouverture de salle ou de gymnase, déclaration de cas suspecté de COVID 19 dans une équipe, déplacements d'équipes, voir limitation de gens dans une même salle.

Nous devons surmonter tous ces obstacles avec beaucoup de diplomatie et je compte sur vous tous pour les surmonter.

Pendant cette période de confinement, bon nombre d'élus ont continué à travailler inlassablement à travers les visio-conférences qui ont permis de continuer à échanger et surtout à prendre des décisions face à cette situation inédite, même en petit comité.

Et puis un dossier très important est arrivé pendant ce confinement : celui du transfert aux Ligues de l'ex-C.N.D.S nouvellement appelé A.N.S.

Le nouveau protocole imposait que nous nommions un référent pour la Ligue.

J'ai donc nommé Guy LETROT comme référent de la Ligue auprès de l'A.N.S

En lien avec celle-ci, avec la F.F.T.T, et bien entourés par des élus régionaux, par notre C.T.R Pascal BERTHELIN, ainsi que par les élus et cadres techniques départementaux, il a essayé de gérer de la meilleure des façons possibles cet énorme chantier (le mot n'est pas trop fort) car il a fallu repartir complètement à zéro par rapport à l'ex-C.N.D.S et, ce, avec toutes les difficultés imposées par le cahier des charges de l'A.N.S.

Je profite de ce moment pour les remercier tous très chaleureusement.

Sur la ligue nous avons traité 24 dossiers (19 clubs et 5 comités), pour une enveloppe globale de 125 000 €, répartie de la façon suivante :

NOM DE LA STRUCTURE	MONTANT DEMANDE	MONTANT ACCORDE	FOND SOLIDAIRE	TOTAL STRUCTURE
Clubs	157 350 €	64 494 €	8 795 €	73 289 €
Comités	66 700 €	36 000 €	3 500 €	39 500 €
Ligue	51 499 €	12 090 €	1 000 €	13 090 €

<b>Normandie</b>	<b>275 549 €</b>	<b>112 584 €</b>	<b>13 295 €</b>	<b>125 879 €</b>
------------------	------------------	------------------	-----------------	------------------

J'engage les clubs à déposer un dossier, en rappelant que le calendrier 2021 sera identique à celui de 2020.

La saison sportive ayant été arrêtée brutalement à la mi-mars, et sans vouloir déflorer le rapport de notre C.T.R Pascal BERTHELIN, qu'il me soit permis de rappeler ici les résultats très marquants de nos jeunes :

- Championnat d'Europe Jeunes 2019 à OSTRAVA : (après notre dernière A.G)

**Cléa DE STOPPELEIRE (médaillon d'or avec l'équipe de France cadettes)**

**Thibault PORET (médaillon de bronze avec l'équipe de France Cadets et Champion d'Europe en double mixte avec Prithika PAVADE)**

\* Championnat de France des Régions au mois de Février 2020 à AUCH

Médaille d'Or en benjamines : **Lola DOUINE - Louise MAHEO-LEGRAND & Nina GUO ZENG (coach D.DOUINE)**

Ils seront tous récompensés à l'issue de notre Assemblée.

Je salue bien évidemment le travail de l'encadrement technique qui intervient quotidiennement sur nos 2 structures d'entraînement du Pôle Normandie, mais aussi les structures des clubs de ces joueurs et joueuses. Ils méritent bien vos applaudissements....

**Championnat de France Elite Seniors à ARNAS (dernière compétition de la saison sportive)**

Laura GASNIER - médaille de bronze en double Dames

Can AKKUZU - médaille de bronze en simple Messieurs

Enfin, pour compléter ce palmarès sportif, relevons quand même le titre honorifique de « Champion d'automne » de Pro A Messieurs décerné au SPO ROUEN alors même qu'il survolait de façon « presque insolente » la saison sportive 2019/2020.

Il m'appartient maintenant de faire un bilan succinct sur le mandat écoulé :

Il ne faut pas se le cacher : ces quatre années n'ont pas été un long fleuve tranquille.... Nous savions qu'une fusion entre deux entités risquait d'être difficile, mais pas à ce point...

Et pourtant, les deux régions étaient proches, elles ont déjà fonctionné ensemble, mais l'organisation et les personnes en responsabilité étaient différentes.

Tout n'a pas été parfait, bien évidemment, je le reconnais volontiers, mais je pense que le chemin est tracé et que nous sommes sur la bonne voie.

Qu'il me soit permis ici de remercier très sincèrement toutes ceux et celles qui m'ont soutenu dans ces moments difficiles (ils se reconnaîtront)

**Au niveau administratif**, nous avons dû réorganiser le fonctionnement entre les deux sièges,

**Au niveau du personnel** la réorganisation a été encore plus importante, mais je laisserai notre secrétaire général Gaétan GOUBERT de vous en parler plus en détail dans son rapport moral.

**Au niveau sportif** cela a été tout aussi difficile avec des organisations complètement différentes, avec comme exemple le championnat par équipes où la journée officielle est le samedi pour l'une, et le dimanche pour l'autre. Nous avons privilégié la continuité tout en améliorant certains règlements comme récemment celui du Critérium Fédéral.

Mais les résultats sportifs ont été à la hauteur :

**FRANCE DES REGIONS :**

- 1 ARGENT et 1 BRONZE en 2017
- 2 OR en 2018
- 3 BRONZE en 2019
- 1 OR en 2020

**FRANCE JEUNES INDIVIDUEL :**

- 9 médailles en 2017
- 7 médailles en 2018
- 8 médailles en 2019

**INTERNATIONAUX JEUNES (délégation, équipe de France) : Nombreuses médailles**

**EQUIPE DE FRANCE JEUNES :**

**CHAMPIONNATS EUROPE JEUNES :**

D. ZHENG / T. PORET / C. DE STOPPELEIRE

Nos équipes de Pro A et Pro B Messieurs (SPO ROUEN, CAEN TTC et BAYARD ARGENTAN) et Pro A Dames (ALCL GD QUEVILLY et ENTENTE ST PIERRAISE) se sont également à mise à l'honneur et ont porté haut et fort le drapeau normand, et nous ne pouvons que nous enorgueillir d'être la Ligue la mieux représentée sur l'hexagone.

Quant à nos vétérans masculins et féminins, ils ont trusté nombreux titres de champion de France tout au long de cette olympiade.

**Quatre épreuves nationales** ont été organisées sur le territoire de la ligue lors de l'olympiade :

- Le tour de Nationale 1 dames à **Deauville** en 2017
- Les championnats de France Elite seniors 2018 à **Rouen**
- Les championnats minimes juniors à **Mondeville** en 2019
- Les championnats de France sports adaptés à **Bolbec** en 2019.

**Au niveau gouvernance**, une première réunion entre la Ligue et les Comités a permis de définir les bases de travail entre les différentes instances. Ce groupe venait compléter la présence des présidents de Comités Départementaux au sein du Conseil de Ligue. Cette décision s'inscrivait dans une démarche de communication, de complémentarité et de mise en synergie des acteurs du tennis de table normand au sein de la Ligue. Sans doute n'est-ce pas suffisant, car certains regrettent, voire reprochent, un manque de transparence de nos instances.

**Promotion Développement** : 2 Ping Tour niveau 1 ont été organisés sur la région : l'un à Rouen (2017) et l'autre à Flers (2018)

**Arbitrage** : Des résultats significatifs ont été obtenus sur cette olympiade grâce à vous les clubs, et je laisserai Phillipe ANTOINE vous exposer le bilan de cette olympiade lors de son intervention.

**Formation** : En matière de formation des cadres de l'arbitrage et du juge-arbitrage, de gros efforts ont été réalisés, permettant un meilleur équilibre sur le territoire. Joël DERENNE vous a préparé un bilan détaillé.

**Communication** : La Ligue - par l'intermédiaire de votre serviteur - a été présente sur les écrans de la Chaine Normande en avant-première d'un reportage sur le derby ROUEN/CAEN.

Le Site de la ligue a subi une refonte totale au début de l'olympiade grâce à l'efficacité et à la réactivité de notre webmaster Bruno LABOULAIS, et Dominique FACHE a mis en place la lettre infos depuis la fin de la saison dernière.

**Finances** : Un domaine qui m'a été cher pendant de nombreuses années et dont les rennes ont été confiées à nos deux trésoriers qui font un travail tout à fait remarquable avec le concours efficace de nos collaboratrices administratives Sylvie, Philomène et Andréa.

Deux indicateurs qui justifient la bonne santé de nos finances qui vous seront présentés par Sylvie AVIT - notre trésorière générale.

Fond de roulement + 300.000euros et besoin en fin de roulement qui est négatif à hauteur de 76.000 euros (le terme négatif peut vous surprendre mais Sylvie vous donnera les explications techniques)

Je vais maintenant conclure mon intervention en remerciant sincèrement les personnalités qui nous font l'honneur d'assister à cette assemblée, ainsi que vous tous - les présidents et représentants des associations de la ligue de Normandie - à qui je demande, par respect pour ceux qui seront récompensés à la fin de cette assemblée, de nous accompagner jusqu'au terme de cet après-midi.

Merci également à :

- Tous nos partenaires institutionnels pour leur soutien, leurs aides financières et leurs conseils (avec une mention toute particulière à la Région Normandie)
- Toutes les municipalités et intercommunalités qui aident nos clubs,
- Nos partenaires privés : le Crédit Agricole Normandie-Seine, WACK Sport, la Sté TOSHIBA
- À l'ensemble de la presse locale et régionale, qu'elle soit écrite ou parlée, qui relaie nos informations et participe ainsi activement au développement et à la mise en valeur de notre sport.
- Aux présidents des comités départementaux pour leur collaboration, ainsi que le travail de leur comité directeur respectif.

Aux vice-présidents, aux responsables de commissions, aux élus du Conseil de Ligue ainsi qu'à nos collaboratrices et collaborateurs de l'équipe administrative et technique de la Ligue pour leur investissement et leur travail,

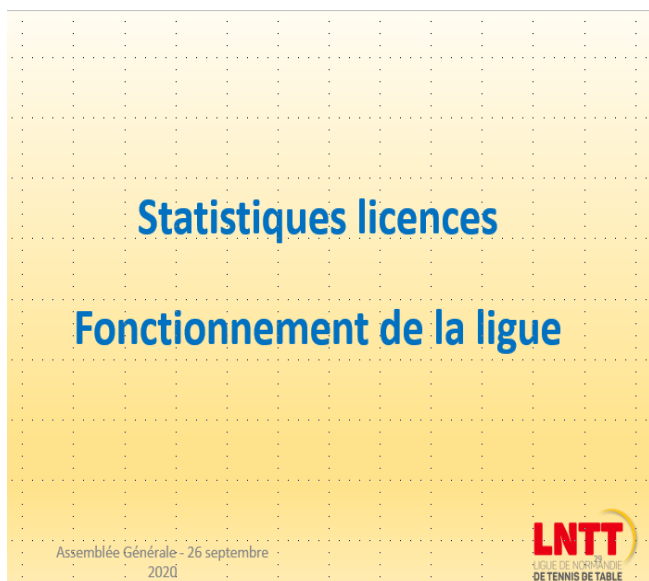
A tous les membres du corps arbitral qui œuvrent pour la bonne tenue de nos compétitions, mais aussi à tous les dirigeants bénévoles - non élus - qui ont accepté d'intégrer des commissions pour le bon fonctionnement de la Ligue.

Et enfin pour conclure un grand merci à Pascal BERTHELIN -notre CTR - pour son professionnalisme et sa disponibilité et à Bruno LABOULAIS - notre webmaster toujours très réactif.

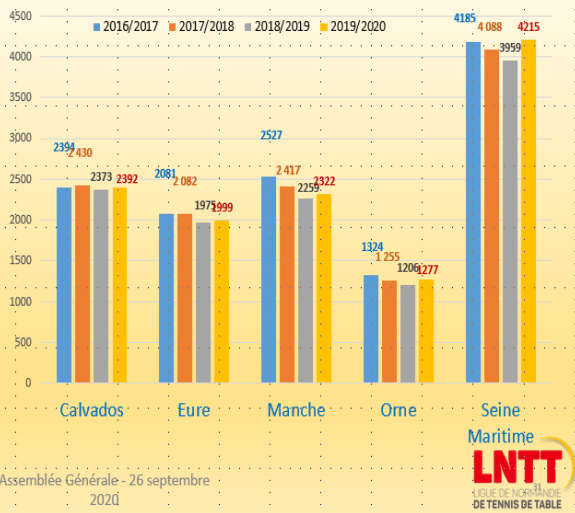
Je vous souhaite à tous et à toute la meilleure année sportive possible compte tenu de ce contexte sanitaire qui pèse sur tous les sports.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie de votre écoute et de votre attention.

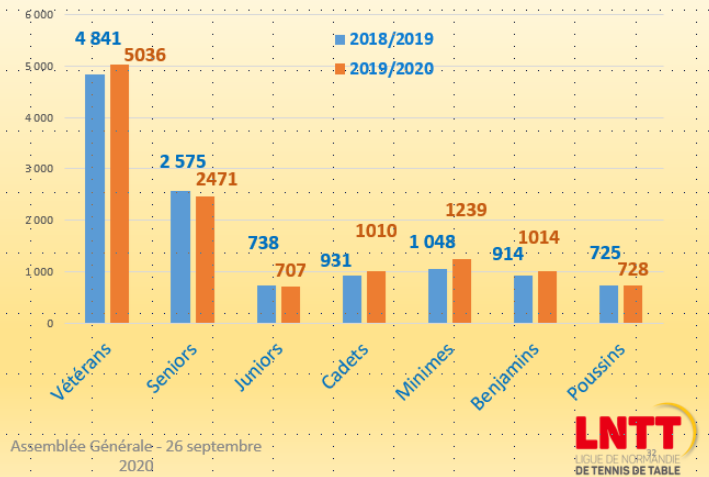
### 3- Rapport Moral du Secrétaire Général :



## Statistiques licences



## Répartition par catégories



## Statistiques licences

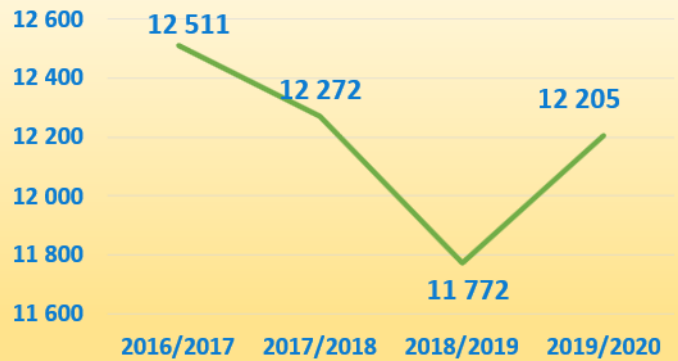
1 559 féminines (- 34) :  
Taux de féminisation : 12,77 %

277 clubs

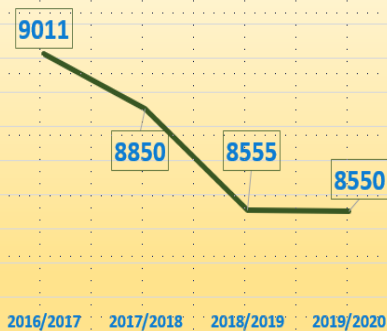
Assemblée Générale - 26 septembre 2020

**LNTT**  
LE LIGUE NORMANDE DE TENNIS DE TABLE

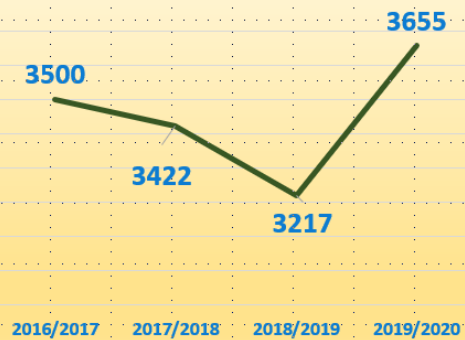
## Evolution des licences sur l'olympiade (- 306)



## Evolution des Traditionnelles sur l'olympiade (- 461)

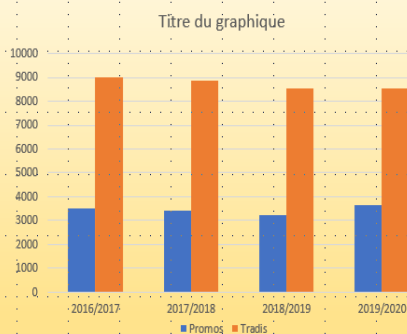


## Evolution des promotionnelles sur l'olympiade (+ 155)





## Evolution des Tradis sur l'olympiade (- 306)



Assemblée Générale - 26 septembre 2020



## Fonctionnement de la ligue

### 11 salariés

- Sièges
  - 3 postes administratifs
  - 1 webmaster (15 h mois)
  - 1 agent entretien (1 semaine)
- Pôle : 3 postes
- CTL : 4 (avec mise à disposition)

Assemblée Générale - 26 septembre 2020



## 4- Compte rendu financier des exercices clos au 30/06/2020

### Compte-rendu financier de l'exercice clos le 30/06/2020 Sylvie AVIT - RELET

Assemblée Générale - 26 septembre 2020



### Compte de résultat 2019/2020 (18 mois)

Résultat excédentaire de 20 059 €

Charges : 1 508 565 €

Produits : 1 528 624 €



### Compte de résultat 2019/2020 (18 mois)



### Pandémie

Baisse des charges patronales	20 000 €
Remboursement chômage partiel	26 000 €
Stages, épreuves, formations, Institutionnel	24 000 €
Championnat par équipes	18 000 €
Remboursement des frais d'arbitrages	10 000 €
Provisions aide aux clubs	25 000 €

22/08/2021

Assemblée Générale Desaville 26/09/2020

43

	2018	2019/2020 18 mois
Résultat d'exploitation	+ 9 789,62 €	+ 35 016,83 €
Résultat financier	- 854,83 €	- 2 024,37 €
Résultat exceptionnel	+ 24 318,59 €	- 12 933,64 €
Résultat Net	+ 33 253,38 €	+ 20 058,82 €

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	Année 2018	2019/2020 18 mois	Proratisé 12 mois
<b>CHIFFRE D'ACTIVITE</b>	<b>701 429,14 €</b>	<b>1 011 418,64 €</b>	<b>674 279,09 €</b>
+ Produits liés à l'activité	104 408,09 €	113 907,52 €	75 938,35 €
+ Refacturations diverses	6 053,82 €	21 200,69 €	14 133,79 €
+ Partenariat	5 000,00 €	5 000,00 €	3 333,33 €
+ Produits FFTT	701 176,19 €	1 056 938,47 €	704 625,65 €
- Charges FFTT	331 905,19 €	493 194,27 €	328 796,18 €
+ Transferts de charges contrats aidés et indem CPAM	120 696,23 €	166 566,23 €	111 044,15 €
+ Subventions	96 000,00 €	141 000,00 €	94 000,00 €
- Charges liées à l'activité	281 327,75 €	351 991,08 €	234 660,72 €
<b>MARGE BRUTE TOTALE</b>	<b>420 101,39 €</b>	<b>659 427,56 €</b>	<b>439 618,37 €</b>
- Autres achats	13 426,42 €	19 928,02 €	13 285,35 €
- Charges externes	48 622,88 €	67 178,92 €	44 785,95 €
<b>VALEUR AJOUTEE PRODUITE</b>	<b>358 052,09 €</b>	<b>572 320,62 €</b>	<b>381 547,08 €</b>
- Impôts divers	9 617,76 €	15 089,89 €	10 059,93 €
- Masse salariale	237 255,37 €	357 323,02 €	238 215,35 €
- Charges sociales	86 566,40 €	93 055,08 €	62 036,72 €
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>24 612,56 €</b>	<b>106 852,63 €</b>	<b>71 235,09 €</b>
- Dotations aux amortissements et provisions	14 822,94 €	71 835,80 €	47 890,53 €
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>9 789,62 €</b>	<b>35 016,83 €</b>	<b>23 344,55 €</b>
+ Produits financiers	393,24 €	507,04 €	338,03 €
- Charges financières	1 248,07 €	2 531,41 €	1 687,61 €
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>8 934,79 €</b>	<b>32 992,46 €</b>	<b>21 994,97 €</b>
+ Produits exceptionnels	42 569,96 €	16 383,72 €	10 922,48 €
+ Quote-part subvention, investissement	2 776,41 €	7 120,37 €	4 746,91 €
- Charges exceptionnelles	21 027,78 €	36 437,73 €	24 291,82 €
<b>RESULTAT COMPTABLE</b>	<b>33 253,38 €</b>	<b>20 059,82 €</b>	<b>13 372,55 €</b>

LNTT LIQUE DE NORMANDIE DE TENNIS DE TABLE		PRODUITS		
	Réalisé 2018	2019/2020 18 mois	2019/2020 12 mois	
<b>Produits liés à l'activité</b>				
Stages, matériel, pensions pôle	104 408 €	113 907 €	75 938 €	
<b>Refacturations diverses</b>	<b>6 054 €</b>	<b>21 200 €</b>	<b>14 133 €</b>	
<b>Subventions</b>				
Région Normandie 105 000 €	96 000 €	141 000 €	94 000 €	
ANS : 36 000 € (dont 7 500 € sport emploi)				
<b>Produits FFTT / Engagements</b>				
Affiliations : 81 815 €				
Licences : 770 014 €				
Mutations : 29 731 €	701 176 €	1 056 938 €	704 625 €	
Engagements : 95 733 €				
Prov arbitrage : 66 335 €				
<b>Partenariat</b>	<b>5 000 €</b>	<b>5 000 €</b>	<b>3 333 €</b>	
<b>Transferts de charges</b>				
Dont Comités départementaux : 156 564 €	120 696 €	166 566 €	111 044 €	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 033 334 €</b>	<b>1 528 624 €</b>	<b>1 003 073 €</b>	

LNTT LIQUE DE NORMANDIE DE TENNIS DE TABLE		CHARGES		
	Réalisé 2018	2019/2020 18 mois	2019/2020 12 mois	
<b>Charges liées à l'activité</b>				
Frais de restauration et d'hébergement :				
76 293 €				
Pension pôles :	61 728 €	278 739 €	231 807 €	
Engagements :	41 634 €			
Frais de déplacements et divers :	65 039 €			
Locations de salles :	12 685 €			
<b>Charges FFTT</b>				
Licences :	443 659 €	331 905 €	493 194 €	
Affiliations :	31 118 €			

LNTT LIQUE DE NORMANDIE DE TENNIS DE TABLE		CHARGES		
P	Réalisé 2018	2019/2020 18 mois	2019/2020 12 mois	
<b>Autres achats</b>				
Carburant, Electricité/Gaz et maintenance informatique..	13 426 €	19 928 €	13 285 €	
<b>Charges externes</b>				
Photocopieurs, Charges locatives et copropriété, Assurances et Téléphone.	51 211 €	71 459 €	47 639 €	
<b>Impôts et taxes</b>				
Taxe foncière et impôts locaux :	6 770 €	15 089 €	10 059 €	
Formation continue :	7 235 €			
<b>Masse salariale</b>	<b>237 255 €</b>	<b>357 323 €</b>	<b>238 215 €</b>	
<b>Charges sociales</b>	<b>86 566 €</b>	<b>93 055 €</b>	<b>62 036 €</b>	
<b>Dotations aux amortissements et provisions</b>				
Provisions retraite :	42 361 €	71 835 €	47 890 €	
Immobilisations :	29 474 €			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>412 897 €</b>	<b>628 689 €</b>	<b>419 124 €</b>	

LNTT LIQUE DE NORMANDIE DE TENNIS DE TABLE		RESULTATS	
P	Réalisé 2018	2019/2020 18 mois	
<b>Résultat financier</b>	- 855 €	- 2 024 €	
<b>Résultat exceptionnel</b>			
Aide clubs COVID : 25 000 €	24 318 €	- 12 933 €	
<b>RESULTAT COMPTABLE</b>	<b>33 253 €</b>	<b>20 059 €</b>	

**L. N. T. T.**  
***Ligue de Normandie de Tennis de Table***

Association régie par la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

7B, avenue Franklin Roosevelt  
76120 – LE GRAND QUEVILLY

SIRET : 321 264 137 00027

---

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

relatif à l'exercice de 18 mois clos le 30 juin 2020

*Philippe LECAUDÉ*  
*Commissaire aux Comptes*  
*Membre de la Compagnie Régionale de Rouen*  
*14 bis rue Hénault*  
*76130 – MONT-SAINT-AIGNAN*

**L. N. T. T.**  
**Ligue de Normandie de Tennis de Table**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**relatif à l'exercice de 18 mois clos le 30 juin 2020**

A l'assemblée générale de la Ligue de Normandie de Tennis de Table,

**Opinion**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la LIGUE DE NORMANDIE DE TENNIS DE TABLE relatifs à l'exercice de 18 mois clos le 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil de la Ligue le 8 septembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Je certifie que les comptes annuels, qui font apparaître un **excédent de 20 058.82 Euros** pour un **total de bilan de 530 148.39 Euros**, sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le compte rendu de votre trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction m'a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes, si cela s'avérait nécessaire.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil de la Ligue.

**Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

MONT-SAINT-AIGNAN,

Le 10 septembre 2020

Philippe LECAUDÉ  
Commissaire aux comptes  
14 District de Mayenne

76134 MONT SAINT AIGNAN  
Tél 02 32 76 40 40 - Fax 02 32 76 40 41

## ANNEXE

### Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle

# Rapport des Commissaires vérificateurs concernant les comptes clos au 30 juin 2020 (exercice de 18 mois) de la Ligue de Normandie de Tennis de Table

Mesdames et Messieurs,

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons l'honneur de vous présenter nos conclusions concernant l'audit des comptes clos au 30 juin 2020 de la Ligue de Normandie de tennis de table.

Ces comptes ont été établis sous la responsabilité du Président.

Notre audit a consisté à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes.

Comme il est d'usage, toutes les pièces et documents ont été mis à notre disposition, ainsi nous avons pu constater que la comptabilité est tenue avec sérieux et rigueur.

Nous n'avons pas relevé d'erreurs ou d'anomalies significatives.

En conséquence, nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes tels qui vous sont présentés par l'Assemblée.

Le 16 septembre 2020,

Sébastien Couchouron




## 6- Présentation et adoption du budget prévisionnel.



LNTT LIGUE DE NORMANDIE DE TENNIS DE TABLE		PRODUITS		
	Réalisé 2018	2019/2020 12 mois	BP 2020/2021	
Produits liés à l'activité	104 408 €	75 938 €	100 500 €	
Refacturations diverses	6 054 €	14 133 €	9 550 €	
Subventions	96 000 €	94 000 €	96 000 €	
Produits FFTT / Engagements	701 176 €	704 625 €	665 000 €	
Partenariat	5 000 €	3 333 €	4 000 €	
Transferts de charges	120 696 €	111 044 €	122 000 €	
Produits financiers	393 €	338 €	400 €	
Produits exceptionnels	23 504 €	15 669 €	26 980 €	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 057 231 €</b>	<b>1 019 080 €</b>	<b>1 024 430 €</b>	



 <b>CHARGES</b>			
	Réalisé 2018	2019/2020 12 mois	BP 2020/2021
Charges liées à l'activité	278 739 €	231 807€	277 400 €
Charges FFTT	331 905 €	328 796 €	294 000 €
Autres achats	13 426 €	13 285 €	13 980 €
Charges externes	51 211 €	47 639 €	50 150 €
Impôts et taxes	9 617 €	10 060 €	9 500 €
Masse salariale (sans congés payés)	246 083 €	221 678 €	260 000 €
Congés Payés et charges	- 8 828 €	16 536 €	17 000 €
Charges sociales	86 566 €	62 036 €	78 500 €
Dot aux amortissements et provisions	14 822 €	47 890 €	22 000 €
Charges financières	1 248 €	1 687 €	1 900 €
Charges exceptionnelles	21 027 €	24 291 €	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 045 816 €</b>	<b>1 116 544 €</b>	<b>1 024 430 €</b>



## BUDGET PREVISIONNEL

### équilibré

19/05/2021 54

### 7- Rapport du Conseiller Technique Régional

## Rapport du Conseiller Technique Sportif

### Pascal BERTHELIN

Assemblée Générale - 26 septembre  
2020





## Bilan Olympiade

### 2016/2020

3 AXES DE DEVELOPPEMENT

- PROMOTION / RECRUTEMENT / FIDELISATION / STRUCTURATION
- PROFESSIONNALISATION
- PERFORMANCE

[Powerpoint Templates](#) 63

## PROMOTION

### 6 Ping Tour Normandie

Promotion de l'image par le haut niveau  
(derby SPO Rouen / Caen TTC)

Scolaires - USEP : formation FFTT et Ligue  
Public féminin (questionnaire)

Départemental : scolaires / féminines / handisport et sport adapté  
Fin Olympiade = 54 actions de promotion tous publics sur les clubs



## FIDELISATION



2 épreuves détection : Top Détection et Circuit Régional Poussins

Départemental : stages/circuits jeunes/regroupés  
féminins/Festiping

	PG	BG	MG	CG	JG	PF	BF	MF	CF	JF	TOT
19/20	49 %	54 %	57 %	52 %	61 %	43 %	40 %	55 %	59 %	57 %	54 %

## STRUCTURATION CLUBS

54 salles spécifiques

42 clubs où les jeunes peuvent jouer au moins 3 fois par semaine

Olympiade précédente	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020
27	3	7	4	10
	21	11	16	15

Accompagnement de projets  
Réalisation formations cadres



## Professionnaliser

Evaluation Temps plein

Olympiade précédente	14/15 Et 15/16	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020
Nb EBP	25,5 31	33	33	32	33
Nb postes TC			24	24	26

NB cartes professionnelles



## Actions Professionnalisation

Détecter et accompagner les profils / former / créer les postes

	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020
Nb CQP	1	0	4	3
Nb formés DE	3	2	2	1
Formation continue	0	21	17	18

70

## Performances

Evaluation : championnats de France jeunes individuels

	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020
Nb qualifiés	44	41	37	Annulé
Nb podiums	4	10	8	Annulé

71

## Détection

Evaluation : épreuves détection / critérium fédéral N1 et N2

	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020
Part région	93	97	86	50
Benjamins	13	17	14	18
Stage National	4	5	6	6

72



## Suivi joueurs détectés

Groupes Départementaux P et B

1 référent régional détection missionné

Groupe Régional Formation



73



## POLE ESPOIR NORMANDIE

2 sites : Rouen et Caen



[Powerpoint Templates](#)

74



## POLE ESPOIR NORMANDIE

LIGUE DE NORMANDIE DE TENNIS DE TABLE

	16/17	17/18	18/19	19/20
Joueurs Pôle France	4	3	2	2
Qualifiés France Jeunes	10	18	16	Annulé
Effectifs + Occasionnels	21 + 24	25 + 25	20 + 30	16 + 21

[Powerpoint Templates](#)

75



## LA FORMATION : c'est aussi

ORGANISATION DU TOP NORMANDIE

8 STAGES - 40 JOURS DE STAGE PAR SAISON

SORTIES

COMPETITIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES



[Powerpoint Templates](#)



## VALORISATION TRAVAIL DES CLUBS

LIGUE DE NORMANDIE DE TENNIS DE TABLE

Qualifiés aux Championnats de France jeunes: indemnité forfaitaire/joueur

Championnat de Normandie individuel: 3 premiers clubs

Challenge des clubs Détection: 5 premiers clubs



77



FRANCE DES REGIONS: 1 ARGENT et 1 BRONZE en 2017

2 OR en 2018

3 BRONZE en 2019

1 OR en 2020

FRANCE JEUNES INDIVIDUEL: 9 médailles en 2017

7 médailles en 2018

8 médailles en 2019

INTERNATIONAUX JEUNES (délégation France): nombreuses médailles

EQUIPE DE FRANCE JEUNES: T. PORET / C. DE STOPPELEIRE

D. ZHENG / M. BENCHAT

CHAMPIONNATS EUROPE JEUNES D. ZHENG / T. PORET / C. DE STOPPELEIRE

## EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE

Remerciements :

Cadres Techniques Ligue

Cadres Techniques de Clubs

Ex : travail commun sur réforme régionale Critérium  
Régional

Secrétariat Ligue

Conseil de Ligue

80

## POUR CONCLURE

4 ANNEES DE STRUCTURATION / FUSION LIGUE

MODELE D'ORGANISATION OPTIMAL

IMPORTANCE D'ALLER DANS LA MEME DIRECTION:

CLUBS – COMITES - LIGUE

DU TRAVAIL ACCOMPLI SUR DEVELOPPEMENT + FORMATION  
DES RESULTATS EXCEPTIONNELS POUR LA NORMANDIE

## PERSPECTIVE

PLAN DE DEVELOPPEMENT 2020/ 2024

81

### 8- Questions diverses :

Aucune question diverse.

## Listes des récipiendaires - Mérite Régional 2020

### Mérite Régional Bronze

BASTIEN Romain (Bords de Vire AS)  
BRUNEAUX Stéphane (Grossoeuvre)  
CHABRUT Antoine (JP Sotteville sur Mer)  
DAUVEL Daniel (SPN Vernon)  
DESSENNE Olivier (Mont Saint Aignan TT)  
DILLENCHNEIDER Arnaud (CA Pont Audemer)  
DUPUPET Dominique (US Etrepagny TT)  
FILOCHE Jean Claude (TT Arche)  
FRANCOIS Jacky (Donville USM)  
GEORGE Philippe (ASC du Tertre)  
GURY Didier (SVTT Verneuil sur Avre)  
HARTOUT Nathalie (CP Buchy)  
HENRY Sonia (Saint Etienne l'Allier)  
HOPQUIN Claude (Torignaise ESTT)  
JOUDAIN Jean François (Saint Poisienne A)  
LAVIGNE François (Agneaux OC)  
LEGAY Xavier ( E Boos MTT)  
LEGUELINEL Bruno (AS Honguemare le Landin)  
MARIE Anthony (RF Heuqueville)  
MULOT Eric (CTT Aviron)  
NOUGAYREDE Patrick (Saint Hilaire/ Parigny)  
NOWAK Philippe (CS Beaumont Romilly)  
PERIER Jean Paul (La Feuillie Créance TT)  
PIEDNOEL Jérôme (PPC ST Laurent en Caux)  
POULAIN Michel (La Glacerie USTT)  
QUENTIN Patrick (ASPTT Caen)  
REY Jean Pierre (Chandai)  
VASSE Agnès (Saint Lô PL)  
VAUTIER Mélanie (Saint Pierre Eglise TT)

### Mérite Régional Argent

ASTRUCH Aurélien (E Gisors TT)  
BAINEE Georges (Carolles Jullouville ES)  
DARIUS Dominique (Alizay Rosay TT)  
DE SOUSA Jorge (La Ferté Macé)  
DELATOCHE Corinne (Saint Marcel TT)  
GUITTON Isabelle (Tincebray)  
HORNAERT Evelyne (SPN Vernon)  
LAFFITE Guy (Douville sur Andelle)  
LEMARCHAND Martine (ATT Havre TT)  
LEMARIEY Didier (Torignaise ESTT)  
LEROYER Gilbert (Mantilly)  
~~LUBASINSKI Mathieu~~  
PREVOST Jérémy (Flérien TT)  
RUELLON Jean Michel (ACOS Tillières sur Avre)  
SALLIOT Colette (RSL Rougemontiers)  
TIPHAIGNE Gisèle (ES Cormelles)

### Mérite Régional Or

BEUX Christophe (FJ Fauville en Caux)  
CAVECIN Pascal (Dieppe UC)  
COUCHOURON Sébastien (Romilly AS)  
DELALIN Rénald (CDF Fourges)  
DEVAUX Bruno (Chevron CS)  
JOURDAN Stéphane (Evreux EC)  
LOUISE Hervé (La Coulonche)  
PAYSANT Jean Louis (St Pierre la Garenne)  
PECARD Emmanuel (Neubourg QTT)